

| Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention/hyperactivité MIAEH21 | |
|---|---|
| Catégorie d'action | Formation modulaire Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances et des compétences |
| Objectifs | À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mieux comprendre l'enfant avec un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité dans son fonctionnement, ses besoins et sa singularité pour adopter une attitude ouverte et aider l'enfant à pallier ses difficultés au quotidien. |
| Contenu et méthode | <p>SAVOIRS Les représentations sociales et les idées reçues sur le TDAH. Le TDAH : ses différentes formes, les symptômes et les troubles associés. Les répercussions du TDAH sur la vie quotidienne et sur l'estime de soi. Le rôle et les limites professionnelles de l'assistant maternel ou du garde d'enfants. La démarche de projet personnalisé et les principes fondamentaux de la bienveillance suivant les recommandations de la HAS et de l'ANESM. Le recueil d'informations et la démarche d'observation : objectifs, méthodes et outils. Le partenariat parents et professionnels, le partage d'informations et la cohérence des interventions. Les fondamentaux de la communication interpersonnelle : l'écoute active, le questionnement et la reformulation. Les difficultés émotionnelles liées au TDAH. Les dispositifs de soutien pour les familles.</p> <p>SAVOIR-FAIRE Analyser les impacts du trouble sur son accompagnement. Définir avec les parents les objectifs et les modalités d'accompagnement, en lien avec les actions des autres professionnels intervenant. Assurer par différents canaux de communication la transmission des informations aux interlocuteurs appropriés. Adopter une posture et une communication adaptées au fonctionnement et aux besoins de l'enfant. Formuler les règles ou les consignes de façon claire, directe et simple en fixant des objectifs réalistes et adaptés aux capacités de l'enfant. Mettre en place des routines, des repères temporels, un environnement structuré et prévisible pour aider l'enfant à s'organiser et à ritualiser les activités quotidiennes. Encourager et valoriser les efforts, les progrès et les comportements appropriés. Aménager des espaces intérieurs et extérieurs et proposer des jeux ou des activités variés de manière à répondre au besoin de bouger de l'enfant. Instaurer des temps individualisés pour partager avec l'enfant une activité ou un jeu en adéquation avec ses centres d'intérêt et ses habiletés. Mettre en place des jeux favorisant le développement de la concentration et la gestion des émotions. Repérer les éléments déclencheurs d'une crise de colère et proposer à l'enfant un espace de retrait pour l'aider à s'apaiser. Ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins de l'enfant. S'informer sur les TDAH et actualiser ses connaissances via les relais d'information appropriés.</p> |



Fiche de formation



| | |
|--|---|
| Organisation | <u>Durée</u> : 21 heures <u>Nombre de jours</u> : 3 jours |
| Public | ASMAT |
| Pré requis | Aucun pré requis |
| Taille du groupe | 6 à 12 personnes |
| Modalités d'évaluation des acquis | Attestation de formation Evaluation fin de formation |
| Conditions financières sur devis | Parcours module non certifiant ASMAT 17Euros (Cf. Contrat UDD et compte CPF) |
| Contacts | MFR LA CAPELLE 12 Bis place de la Demie Lune 02260 LA CAPELLE 0323972133 Mfr.la-capelle@mfr.asso.fr |